



VICE-RECTORAT
DE WALLIS-ET-FUTUNA

Liberté
Égalité
Fraternité

Concours

n° 2023-213

Affaire suivie par :

Mme TALAHA Siakuvasa

Tél : 00681 722828

Mél : ve-examens-concours

BP 244 Mata-utu

98600 UVEA

Wallis et Futuna

Service des examens et concours

Le 26 septembre 2023

**AVIS DE CONCOURS NATIONAUX - SESSION 2024
PERSONNELS ENSEIGNANTS DU SECOND DEGRE,
CPE, PSYCHOLOGUE DE L'EDUCATION NATIONALE**

*MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE*

1/ PERIODE D'INSCRIPTION

Le registre des inscriptions aux concours des personnels de l'enseignement du second degré, conseiller principal d'éducation et psychologue de l'éducation nationale au titre de la session 2024 sera ouvert à compter du **MARDI 03 OCTOBRE à partir de 12H00** au **JEUDI 09 NOVEMBRE 2023 à 12H00 (heures de Paris)**.

Les inscriptions s'effectuent sur Cyclades à l'académie de Wallis et Futuna

L'attention des candidats est appelée sur la nécessité de s'inscrire par internet et de ne pas attendre les derniers jours pour effectuer cette opération. Ce mode d'inscription permet au candidat de maîtriser et de contrôler son inscription. Il est impératif que les candidats effectuent eux-mêmes cette opération.

Personnels enseignants :

- concours externe et interne de l'agrégation ;
- concours externe spécial de l'agrégation ;
- concours externe et interne du CAPES, CAPEPS, CAPET et CAPLP ;
- concours 3^{ème} CAPES, CAPET, CAPLP

Conseillers principaux d'éducation :

Concours externe et interne de recrutement de conseillers principaux d'éducation.

Psychologues de l'éducation nationale (PsyEn) :

Concours externe et interne de recrutement de conseillers principaux d'éducation nationale.

2/ MODALITES D'INSCRIPTION

Les candidats s'inscrivent par internet et accèdent au service d'inscription aux adresses suivantes :

- pour les concours de recrutement de personnels de l'enseignement du second degré :
<https://www.devenirenseignant.gouv.fr>
- pour les concours de conseillers principaux d'éducation :
<https://www.education.gouv.fr/les-concours-de-recrutement-de-conseillers-principaux-d-education-cpe-6719>
- pour les concours de psychologue de l'éducation nationale :
<https://www.education.gouv.fr/les-concours-de-recrutement-des-psychologues-de-l-education-nationale-11264>

3/ LIEU D'INSCRIPTION

Les candidats résidant à Wallis et Futuna sont tenus de s'inscrire à Wallis et Futuna et d'y subir les épreuves.

Changement de centre d'épreuves écrites d'admissibilité :

En raison d'un fait exceptionnel et/ou imprévisible, les candidats inscrits peuvent solliciter par écrit, auprès du service des examens et concours du vice-rectorat de Wallis et Futuna, un transfert de centre d'épreuves dans une autre académie. Cette demande exceptionnelle doit être dûment motivée.

Nous attirons l'attention des candidats sur le fait que la réussite aux concours nationaux n'entraîne pas mécaniquement la nomination à Wallis et Futuna. L'affectation des personnels obéit aux règles du mouvement national précisé chaque année et publié au Bulletin Officiel.

La vice-rectrice,

Régine VIGIER

